



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

## AVIS PUBLIC

**Séance extraordinaire du lundi 10 janvier 2022 à 18 h  
portant sur le programme triennal d'immobilisation 2022 à 2024  
à la salle du conseil du complexe municipal  
325 chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, QUE :

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), avis public est donné, au moins huit jours avant, que la Municipalité tiendra une séance extraordinaire le lundi 10 janvier 2022 à 18h pour la présentation et l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022 à 2024.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 16<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN.

Le directeur général  
et greffier-trésorier,

Louis Desrosiers